

Quelle est la nature du Festuca loliacea Huds.?

par M. Alfred Cogniaux.

Peu de plantes ont subi, de la part des phytographes, plus de vicissitudes que le *Festuca loliacea* Huds.

Beaucoup d'auteurs l'ont considérée comme une espèce distincte. Ainsi, en 1762, Hudson la décrit, dans le genre *Festuca*, sous le nom qu'on lui donne communément aujourd'hui; en 1802, Koeler la plaçait parmi les *Poa*; plus tard, elle fut rapportée au genre *Schoenodorus* par Roemer et Schultes (1817); puis aux genres *Lolium* (1827) et *Brachypodium* (1833) par Link; enfin, M. Godron en fit un *Glyceria* (1843).

D'autres n'ont vu dans cette plante qu'une variété; ainsi Hudson, après l'avoir établie comme espèce (*Flora anglica*, édit. I, 1762), en fit ensuite la var. β du *Festuca fluitans* (*loc. cit.*, édit. II, 1778).

Pour quelques auteurs, le *Festuca loliacea* est encore moins qu'une variété; ce n'est qu'une forme appauvrie, ou une déformation du *F. pratensis*. Raspail (*Nouveau système de physiologie végétale*, p. 448, et *Atlas*, pl. 16, fig. 13) dit avoir vu le *F. pratensis* passer insensiblement au *Lolium perenne*, par une suite de transformations, dont l'une serait le *F. loliacea*.

Enfin, cette plante a été considérée comme un hybride des *F. pratensis* et *Lolium perenne*, d'abord par Al. Braun (1854), qui la nomma *Lolium festucaceo-perenne*, puis par Fr. Schultz (1854), sous le nom de *Festuca clatiori-perennis*.

M. Crépin, qui a parlé assez longuement du *F. loliacea*

(Notes, fasc. IV, 1864, p. 52), adopte cette dernière opinion et se fonde : 1° sur ses caractères, qui participent de ceux de ses parents supposés; 2° sur l'absence de pollen bien conformé; 3° sur l'avortement des graines.

A mon tour, j'ai fait, cette année, une observation qui me semble propre à trancher définitivement la question en faveur de la dernière hypothèse.

Au mois de juillet dernier, j'observai dans une prairie un peu humide et le long d'un fossé, à Rêves (Hainaut), une grande quantité de *Festuca loliacea*. En continuant mes recherches dans cette prairie, je remarquai un bon nombre de plantes dont l'aspect étrange me surprit. L'inflorescence était divisée en deux parties nettement tranchées : l'inférieure était une *panicule* présentant les *deux glumes* et tous les autres caractères du *Festuca pratensis*; la supérieure se réduisait à un *épi simple* dont les épillets avaient la *glume unique* et tous les caractères du *Lolium perenne*. J'ose affirmer que si l'inflorescence avait été divisée en deux parties montrées séparément, tout botaniste aurait nommé *Festuca pratensis* la partie inférieure, et *Lolium perenne* la partie supérieure, tant les caractères étaient complètement tranchés. J'ajouterai que je n'observai pas ce fait sur un seul pied, mais sur un assez bon nombre : quelquefois, les deux parties étaient à peu près égales; d'autres fois, l'une l'emportait plus ou moins sur l'autre. Un seul pied me présenta le *Festuca* en haut et le *Lolium* en bas. Il m'est arrivé aussi de trouver, dans une touffe déformée, une tige ou deux, tenant bien à la même souche, et ayant conservé leur forme normale de *Festuca loliacea*.

Je me rappelai alors les savantes discussions qui eurent lieu au Congrès de Bruxelles, en 1864, sur le *Cytisus*

Adami (voyez *Bulletin du Congrès*, pp. 176 à 182); le même pied de cet hybride a produit en différentes occasions, a-t-on dit, des grappes de *C. alpinus* et de *C. purpureus*, espèces qui, par leur croisement, ont produit le *C. Adami*. Je me rappelai aussi avoir lu, dans la *Belgique horticole*, de M. Morren, plusieurs articles sur ce même phénomène de disjonction des parents d'un hybride, observé dans des Orchidées exotiques.

Je tirai donc naturellement, de l'observation que je venais de faire, la même conclusion que dans les autres cas analogues, celle-ci : *Le FESTUCA LOLIACEA est bien certainement un HYBRIDE; il provient du croisement du FESTUCA PRATENSIS et du LOLIUM PERENNE.*

Il résulte aussi de ce qui précède que le nom de *Festuca loliacea* doit être remplacé par un autre nom, rappelant l'origine de la plante. Mais la nomenclature de Scheide, généralement admise, ne prévoyant que le croisement d'espèces appartenant au même genre, quelle épithète employer dans ce cas-ci? Pour moi, je ne vois qu'un moyen, c'est de combiner à la fois le nom générique et le nom spécifique, en plaçant en second lieu, comme Scheide, le nom de la plante considérée comme porte-graine.

Ainsi, en admettant que le pollen du *Festuca pratensis*, en fécondant le *Lolium perenne*, produise le *Festuca loliacea*, celui-ci serait le *Festuca-lolium pratensi-perenne*. Ce moyen donne un nom un peu long; mais si l'on en trouve un plus simple, je suis tout disposé à l'admettre.

Philippeville, 1^{er} décembre 1865.
